

Technicien	ncadet
	22/05/2025
Date	

VISITE TECHNIQUE

T K G J E T
Puissance envisagée : 12 kWc
Adresse : 5 Rue des Palmistes
Code postal : 97436 Commune Saint-Leu
Contact interlocuteur sur site :
Nom & Prénom : Matthieu Hoareau Fonction : Chargé de communication
E-mail: matthieu.hoareau32@gmail.com Tél: 0692715684
DÉCLARATION AU PRÉALABLE
Superficie du ou des terrain(s) : Réf. Cadastrale :
Connaissance d'une zone particulière (classée) :
1) Situation juridique du terrain
Êtes-vous titulaire d'un certificat d'urbanisme pour ce terrain ? Oui Non
* Joindre copie du permis de construire
2) Type de bâtiment
Résidence principale Bureaux Entrepôt
Surface hors oeuvre nettes (SHON) en m²:
PLANS
Plan cadastral Plan de masse Plan de toiture / vue de dessus
Plans / vue de coupe / élévation du bâtiment

BÂTIMENT /	HABITATION		
Type de toiture :	mono pente	bi pente	autre
Couverture (type) :	tôle ondulée	nervurée	autre
État couverture :	bon	moyen	âge
État des vis :	bon	moyen	âge
Type de vis : Je sais	s pas		
Type de charpente :	■ métallique	bois	autre
État charpente :	bon	moyen	âge
Entraxe de pannes :	Oui	Zone d	l'ombre 🔳 Oui 🔲 Non
Accessibilité (échelle,	hauteur) : 🔳 Oui	Non	
* Prendre une photo o	de l'accès en toiture		
EMPLACEMEN	TS		
Compteur: Lim	ite de propriété	À l'intérieur du b	âtiment
Disjoncteur: Lim	ite de propriété	À l'intérieur du b	âtiment
Arrivée EDF : 🔳 Aér	ienne	Aéro-souterrai	Souterrain
PHOTOS			
■ Photo des façade	s Photos du bá	àti Photos	de la toiture
■ Une photographie	permettant de situe	r l'habitation dar	s l'environnement proche
Une photographie	e permettant de situe	r l'habitation dar	s le paysage lointain
Photo compteur -	disjoncteur		
■ Photo local ondule	eur retenu		
■ Photo toiture reter	nue pour poser le PV		
Cheminement ret	enu		

COMMENTAIRES	(FACULTATIF)	
		_
test		

SCHEMA

A représenter : Parcelle, avec son accès, bâtis avec différents pans, emplacement et cheminement retenu (onduleur, PV, Câble), compteur, disjoncteur et point de raccordement.



Mémo : ne pas oublier l'implantation du PDL





N° de dossier : _____

Client : _____



<u>L'autoconsommation au fil de l'eau :</u> est un fonctionnement qui permet au client de consommer en priorité son énergie produite par la centrale photovoltaïque. ce fonctionnement limite donc l'énergie appelée sur le réseau ERDF.

En cas de production supérieure à la consommation du site, le surplus est renvoyé vers le réseau. Cette quantité d'énergie est comptabilisée afin d'être revalorisée, à travers une refacturation annuelle à la date anniversaire de la mise en service.

Exemple:

Production de 2 000 W, consommation de 1 500 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez renvoyer 500 W sur le réseau EDF.

L'inverse maintenant, vous avez une production de 1 500 W et une consommation de 2 000 W. Vous allez consommer directement sur la production de votre centrale 1 500 W et vous allez demander le surplus de 500 W sur le réseau EDF.

-
-
-